



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 24 août 2021, à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence de M. Jonathan Tabarah.

Présences :

Sylvie Parent, mairesse
Monique Bastien
Nathalie Boisclair
Jean-François Boivin
Éric Bouchard
Colette Éthier
Michel Lanctôt

Benoît L'Ecuyer
Xavier Léger
Jacques Lemire
Robert Myles
Jacques E. Poitras
Jonathan Tabarah
Tommy Théberge

Absence :

Steve Gagnon

Poste vacant :

District d'Iberville

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière
Patrick Savard, directeur général

1. OUVERTURE

CO-210824-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CO-210824-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition principale

Il est proposé par Mme Monique Bastien, appuyée par Mme Sylvie Parent, d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Proposition d'amendement

Mme Nathalie Boisclair, appuyée par M. Jean-François Boivin, propose d'adopter l'ordre du jour avec le retrait des points CO-210824-8.21 et CO-210824-8.22.

Vote sur la proposition d'amendement

Mme Monique Bastien, appuyée par M. Éric Bouchard, demande le vote sur cette proposition d'amendement.

Le président appelle le vote sur cette proposition d'amendement.

Votent en faveur de cette proposition d'amendement : Mmes et MM. Nathalie Boisclair, Colette Éthier, Jacques Lemire, Jean-François Boivin et Jacques E. Poitras.

Votent contre cette proposition d'amendement : Mmes et MM. Sylvie Parent, Monique Bastien, Éric Bouchard, Tommy Théberge, Robert Myles, Xavier Léger, Michel Lanctôt et Benoît L'Ecuyer.

M. le président Jonathan Tabarah ne vote pas.

En faveur : 5 Contre : 8

REJETÉE

Proposition principale

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-1.3

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil et, durant laquelle, la greffière lit les questions des citoyens qui ont été reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

Des documents transmis par M. Marc Chiandussi concernant la comparution d'un élu devant la Commission municipale du Québec, sont déposés.

Des documents transmis par Mme Carole Mainville, de l'organisme *La Planète s'invite au Parlement-Longueuil*, concernant l'entretien des espaces verts, sont déposés.

Suspension de la séance

Le président déclare la séance suspendue, il est 20 h 00.

Reprise de la séance

Le président déclare la séance reprise, il est 20 h 08.

CO-210824-1.4**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 6 JUILLET 2021 À 19 H ET DE SES SÉANCES EXTRAORDINAIRES TENUES LE 6 JUILLET À 18 H 30 ET LE 9 JUILLET 2021 À 11 H**

Il est proposé d'approuver :

1° le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 6 juillet 2021 à 18 h 30 tel que soumis;

2° le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juillet 2021 à 19 h tel que soumis;

3° le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 9 juillet 2021 à 11 h tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-1.5**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 8 JUILLET 2021 À 15 H 30 ET DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 8 JUILLET 2021 À 16 H TENANT LIEU DU RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION LORS DE CES SÉANCES**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 8 juillet 2021 à 15 h 30 et de sa séance ordinaire tenue le 8 juillet 2021 à 16 h, tenant lieu du rapport de la mairesse sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de ces séances.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**CO-210824-2.1****DÉPÔT DU RAPPORT 2020-2021 DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE LONGUEUIL**

Il est proposé par Mme Sylvie Parent, appuyée par Mme Monique Bastien, qu'il soit procédé au dépôt du rapport 2020-2021 de la vérificatrice générale de la Ville de Longueuil, Guylaine Séguin, qui présente sa vérification financière 2020, ainsi que ses rapports d'optimisation des ressources et de conformité à des vérifications réalisées.

CO-210824-2.2**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2019 DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE (SD-2021-1099)**

Il est procédé au dépôt du rapport annuel 2019 de la gestion de l'eau potable, conformément à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

CO-210824-2.3**DÉPÔT DE CORRESPONDANCES REÇUES DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE, DE LA VILLE DE BROSSARD ET DE LA VILLE DE SAINT-LAMBERT (SD-2021-2319)**

Il est procédé au dépôt :

1° de la résolution 210419-59 de la Ville de Boucherville concernant les orientations des villes liées du territoire de l'agglomération de Longueuil;

2° de la résolution 210706-399 de la Ville de Brossard concernant l'abrogation de la résolution CA-210325-12.1.2 intitulée *Demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation concernant les orientations des villes liées au territoire de l'agglomération de Longueuil*;

3° de la résolution 2021-04-105 de la Ville de Saint-Lambert concernant les votes lors des séances du conseil d'agglomération.

CO-210824-2.4**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE TOPONYMIE TENUE LE 23 SEPTEMBRE 2020 (SD-2021-1841)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité de toponymie tenue le 23 septembre 2020.

CO-210824-2.5**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE TENUE LE 1ER JUIN 2021 (SD-2021-2086)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion tenue le 1^{er} juin 2021 du Conseil local du patrimoine de Longueuil.

CO-210824-2.6**DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE RÉUNIONS DE LA COMMISSION DU TRANSPORT ACTIF ET DE LA CIRCULATION TENUES LE 13 MAI 2021 ET LE 25 MAI 2021 (SD-2021-1815)**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des réunions de la Commission du transport actif et de la circulation tenues le 13 mai 2021 et 25 mai 2021.

CO-210824-2.7**DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES GRANDS PROJETS TENUES LE 2 JUIN 2021, LE 3 JUIN 2021 ET LE 11 JUIN 2021 (SD-2021-1906)**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des réunions de la Commission des finances, des ressources humaines et des grands projets tenues le 2 juin 2021, le 3 juin 2021 et 11 juin 2021.

CO-210824-2.8**DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL TENUE LE 18 JUIN 2021 ET DE LA COMMISSION LOISIRS, SPORTS, CULTURE, PATRIMOINE ET VIE COMMUNAUTAIRE TENUE LE 21 JUIN 2021 (SD-2021-2026)**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des réunions suivantes :

1° réunion de la Commission du développement social tenue le 18 juin 2021;

2° réunion de la Commission loisirs, sports, culture, patrimoine et vie communautaire tenue le 21 juin 2021.

CO-210824-2.9**DÉPÔT DE LA RÉSOLUTION SH-210614-2.4 INTITULÉE AVIS AU CONSEIL DE VILLE EN VERTU DE L'ARTICLE 70 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2021-2203)**

Il est proposé de prendre acte de la résolution SH-210614-2.4 intitulée *Avis au conseil de ville en vertu de l'article 70 de la Charte de la Ville de Longueuil*.

CO-210824-2.10**MANDAT À LA COMMISSION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES GRANDS PROJETS CONCERNANT L'ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022 (SD-2021-2201)**

Il est proposé par Mme Monique Bastien, appuyée par Mme Sylvie Parent, de soumettre la résolution SH-210614-2.3 intitulée *Recommandations au conseil de ville en vertu de l'article 70 de la Charte de la Ville de Longueuil* à la Commission des finances, des ressources humaines et des grands projets pour analyse et recommandation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-2.11

NUMÉRO NON UTILISÉ

CO-210824-2.12**APPROBATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA LISTE DES OFFICIERS DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL POUR LES ANNÉES 2021 ET 2022 (SD-2021-2110)**

Il est proposé d'approuver la composition du conseil d'administration du Conseil des arts de Longueuil pour les années 2021 et 2022, comme suit :

1° à titre d'administrateurs :

1.1° M. Jonathan Castonguay, vice-président, représentant du milieu socio-économique;

1.2° Mme Doris Guérette, présidente, représentante du milieu socio-économique;

1.3° M. Robert Leroux, représentant du milieu socio-économique;

1.4° Mme Lucie Papineau, représentante du milieu des arts et de la culture;

1.5° Mme Eugénia Reznik, secrétaire, représentante du milieu des arts et de la culture;

1.6° Mme Sylvie Toupin, trésorière, fonctionnaire de la Ville, désignée;

1.7° M. Tommy Théberge, élu municipal, désigné;

1.8° Mme Catherine Trudeau, représentante du milieu des arts et de la culture;

1.9° M. Olivier Barrette, chef du Bureau de la culture et des bibliothèques, fonctionnaire de la Ville, désigné;

2° à titre d'officiers :

2.1° Mme Doris Guérette, présidente, représentante du milieu socio-économique;

2.2° M. Jonathan Castonguay, vice-président, représentant du milieu socio-économique;

2.3° Mme Eugénia Reznik, secrétaire, représentante du milieu des arts et de la culture;

2.4° Mme Sylvie Toupin, directrice des finances et trésorière de la Ville, à titre de trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS

4. FINANCES

CO-210824-4.1

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE CONCERNANT L'ADJUDICATION DU CONTRAT POUR UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS RELEVANT D'UNE COMPÉTENCE LOCALE (SD-2021-2219)

Il est procédé au dépôt du rapport de la trésorière concernant l'adjudication du contrat pour l'émission d'obligations du 12 juillet 2021, au montant de 22 331 144 \$, relevant d'une compétence locale, à Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc.

CO-210824-4.2**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LE REMBOURSEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS ENCOURUS ET ENGAGÉS POUR LE PROJET D'ENFOUISSEMENT DE LIGNES DE DISTRIBUTION EXISTANTES DANS LE BOULEVARD CURÉ-POIRIER ET DANS LE BOULEVARD JACQUES-CARTIER ET AFFECTATION D'UNE SOMME EN PROVENANCE DU FONDS D'INFRASTRUCTURES ET GRANDS PROJETS (SD-2021-1788)**

Il est proposé :

1° d'autoriser une dépense de 382 000 \$, taxes comprises, pour le remboursement des honoraires professionnels encourus et engagés par différentes parties prenantes du projet d'enfouissement des lignes de distribution existantes sur le boulevard Curé-Poirier et sur le boulevard Jacques-Cartier;

2° d'affecter une somme de 348 816,92 \$ en provenance du fonds d'infrastructures et grands projets afin de prévoir les crédits requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-4.3**AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME VISANT LA REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTES EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX DU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC (SD-2021-2137)**

Il est proposé d'autoriser la Ville à présenter une demande d'aide financière auprès du Conseil du patrimoine religieux du Québec dans le cadre du Programme visant la requalification des lieux de cultes excédentaires patrimoniaux du Conseil du patrimoine religieux du Québec, pour l'exécution de travaux de restauration et de mise aux normes de l'Église Saint-Mark.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-4.4**AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES MENTIONNÉS SUR LA LISTE DU 21 JUILLET 2021, PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2021-2297)**

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 21 juillet 2021 préparée par la Direction des finances, au montant de 400 260 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-4.5**AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES MENTIONNÉS SUR LA LISTE DU 28 JUILLET 2021, PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2021-2377)**

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 28 juillet 2021 préparée par la Direction des finances, au montant de 193 210 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-4.6**ORDRE À LA GREFFIÈRE OU À L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE DE VENDRE À L'ENCHÈRE PUBLIQUE LES IMMEUBLES SUR LESQUELS LES TAXES FONCIÈRES, LES CHARGES ASSIMILÉES À LA TAXE FONCIÈRE ET LES DROITS DE MUTATION EXIGIBLES EN 2019 ET ANTÉRIEUREMENT N'AURONT PAS ÉTÉ PAYÉS, EN TOUT OU EN PARTIE (SD-2021-2062)**

Il est proposé :

1° d'ordonner à la greffière ou à l'assistante-greffière de vendre à l'enchère publique le 1^{er} décembre 2021, à 10 h, à la salle du conseil située au 4250, chemin de la Savane, les immeubles sur lesquels les taxes foncières, les charges assimilées à la taxe foncière et les droits de mutation exigibles en 2019 et antérieurement n'auront pas été payés, en tout ou en partie, ces immeubles étant indiqués sur la liste produite par la trésorière, jointe au sommaire décisionnel SD-2021-2062;

2° d'autoriser le chef de Service revenus et investissements et trésorier adjoint ou le chef de la Division revenus à enchérir et acquérir ces immeubles lors de cette vente, l'enchère ne doit cependant pas dépasser le montant de l'évaluation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-4.7**DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PROJETS CONTRIBUANT À LA MISE EN PLACE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN, PHASE 2 POUR LA RÉALISATION DU PROJET D'ACQUISITION DES LOTS 4 920 986 ET 5 103 900 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2021-1837)**

Il est proposé que :

1° la Ville de Longueuil dépose à la Communauté métropolitaine de Montréal une demande de financement pour le projet d'acquisition des lots 4 920 986 et 5 103 900 du cadastre du Québec, de Monsieur Joseph Peter Jekkel, situés dans le Boisé du Tremblay, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, phase 2;

2° la Ville de Longueuil signifie à la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle s'engage à assumer sa part d'investissement au projet;

3° la Ville de Longueuil signifie à la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle s'engage à réaliser les activités de communication énoncées dans la demande de financement;

4° la Ville de Longueuil signifie à la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle est propriétaire des lots visés, en totalité;

5° la Ville de Longueuil signifie à la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle s'engage à assumer un suivi de conservation à des fins écologiques des espaces boisés du terrain visé par le projet par des mesures appropriées;

6° le chef du Service environnement et architecture de paysage ou la chef de la Division milieux naturels, hydriques et agricoles à la Ville de Longueuil soient autorisés à agir au nom de la Ville pour ce projet et à signer la demande d'aide financière et tout autre document nécessaire aux fins de la présente et de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-4.8

VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU FONDS SÉISME EN HAÏTI, ORGANISÉ PAR LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Il est proposé de verser une aide financière de 20 000 \$, à même la provision pour éventualités, au fonds *Séisme en Haïti* organisé par la Croix-Rouge canadienne pour venir en aide au peuple d'Haïti.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-4.9

DÉPÔT DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS

Il est procédé au dépôt de demandes de remboursement de dépenses de recherche et de soutien :

- 1° des conseillers d'Action Longueuil, datées des 15 juin et 10 août 2021;
- 2° de la conseillère Mme Colette Éthier, datée du 9 août 2021;
- 3° du conseiller M. Jacques E. Poitras, datée du 16 août 2021;
- 4° du conseiller M. Jacques Lemire, datée du 8 août 2021;
- 5° du conseiller M. Jean-François Boivin, datées des 20 juillet et 16 août 2021;
- 6° du conseiller M. Jonathan Tabarah, datée du 11 août 2021;
- 7° des conseillers de Longueuil Citoyen, datées des 9 et 10 août 2021;
- 8° du conseiller M. Michel Lanctôt, datée du 9 août 2021;
- 9° de la conseillère Mme Nathalie Boisclair, datée du 10 août 2021;
- 10° du conseiller M. Wade Wilson, datée du 25 juin 2021;

11° du conseiller M. Xavier Léger, datée du 9 août 2021.

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-210824-6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR LE MOIS DE JUIN 2021 (SD-2021-2114)

Il est procédé au dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours du mois de juin 2021 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2021, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

CO-210824-6.2

ABROGATION DE LA RÉOLUTION CO-210615-6.21 INTITULÉE APPROBATION DU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE PHILANTHROPIE OCTROYÉ À CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL (SD-2021-2197)

CONSIDÉRANT que le contrat sans frais original, octroyé en 2019, prévoyait un renouvellement annuel automatique après la période initiale de 24 mois;

CONSIDÉRANT que Centraide a revu et renoncé à sa demande d'obtenir une confirmation de prolongation d'adhésion de Longueuil à sa plateforme;

Il est proposé d'abroger la résolution CO-210615-6.21 intitulée *Approbation du renouvellement du contrat pour la fourniture d'une plateforme numérique de philanthropie octroyé à Centraide du Grand Montréal*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.3

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-062 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE RENÉ-VEILLET ET DE SON STATIONNEMENT (SD-2021-2052)

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-062 pour l'exécution de travaux de réfection du Centre communautaire René-Veillet et de son stationnement, au plus bas soumissionnaire conforme, Trempro construction inc., pour un montant estimé à 5 356 727,95 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis, le tout conditionnellement à la modification du Règlement CO-2019-1061 de façon à assurer la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.4**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-066 POUR L'ACQUISITION DE DEUX TRACTEURS (SD-2021-2087)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-066 pour l'acquisition de deux tracteurs de marque Case IH, modèle Vestrum 100, au plus bas soumissionnaire conforme, Les équipements Adrien Phaneuf inc., pour un montant estimé à 253 765,74 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.5**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-070 POUR LA FOURNITURE D'UN BALAYEUR LASER TERRESTRE AVEC ACCESSOIRES ET EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT (SD-2021-1941)**

Il est proposé :

1° d'adjuger le contrat APP-21-070 pour la fourniture d'un balayeur laser terrestre avec accessoires, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, AB tech Services Polytechniques inc., pour un montant estimé à 148 477,97 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° d'emprunter au fonds de roulement un montant n'excédant pas 135 580,17 \$, remboursable sur cinq ans, afin de prévoir les crédits requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.6**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-080 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE FEUX DE CIRCULATION DE CINQ INTERSECTIONS (SD-2021-1727)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-080 pour l'exécution de travaux de mise aux normes de feux de circulation de cinq intersections, au plus bas soumissionnaire conforme, IPR 360 inc., pour un montant estimé à 3 078 882,71 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.7**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-081 POUR DES INTERVENTIONS DIVERSES DANS LES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS DANS LE CADRE DU PROGRAMME MADA/PIPH (SD-2021-2146)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-081 pour des interventions diverses dans les espaces publics extérieurs dans le cadre du programme MADA/PIPH, au plus bas soumissionnaire conforme, Les pavages et

terrassements St-Bruno inc., pour un montant estimé à 165 577,80 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.8

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-084 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RESURFAÇAGE DES CHAUSSÉES DU LOT 3 ET AFFECTATION D'UNE SOMME EN PROVENANCE DES REVENUS DE L'ANNÉE PERÇUS EN TAXE DÉDIÉE (SD-2021-1566)

Il est proposé :

1° d'adjuger le contrat APP-21-084 pour l'exécution de travaux de resurfaçage des chaussées du lot 3, au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage Axion inc., pour un montant estimé à 332 026,89 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° d'affecter, en provenance des revenus de l'année perçus en taxe dédiée :

2.1° une somme de 303 184,81 \$ afin de prévoir les crédits requis pour l'exécution des travaux;

2.1° une somme de 16 414,27 \$ afin de prévoir les crédits requis pour les services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.9

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-088 POUR LA BONIFICATION DU RÉSEAU CYCLABLE DE LA RUE LEGAULT (SD-2021-2322)

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-088 pour la bonification du réseau cyclable de la rue Legault, au plus bas soumissionnaire conforme, Pier-Teck Construction inc., pour un montant estimé à 195 664,34 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.10

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT GG-21-053 POUR LA SÉLECTION DE POLICIERS POUR LE SERVICE DE POLICE (SD-2021-1692)

Il est proposé d'attribuer de gré à gré le contrat GG-21-053 pour la sélection de policiers pour le Service de police, pour une période débutant le 1^{er} juillet 2021 et prenant fin le 30 juin 2022, à l'École nationale de police du Québec, fournisseur unique, pour un montant estimé à 140 104 \$, taxes comprises, et selon les conditions de son offre de services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.11**MODIFICATION AU CONTRAT GG-20-057 POUR L'ABONNEMENT AUX LICENCES LSP MICROSOFT OFFICE 365 (SD-2021-2131)**

Il est proposé d'autoriser une modification au contrat GG-20-057 pour l'abonnement aux licences LSP Microsoft Office 365, attribué de gré à gré auprès d'Infrastructures technologiques Québec, pour un montant estimé à 931 457,46 \$, taxes comprises, requise pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2021-2131.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.12**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT CADRE APP-19-025 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION POUR DES CHARGÉS DE PROJET ET DES ANALYSTES INTÉGRATEURS ET FONCTIONNELS (SD-2021-1330)**

Il est proposé d'autoriser une dépense de 102 742,35 \$, taxes comprises, au contrat cadre APP-19-025 pour la fourniture de services professionnels en technologies de l'information pour des chargés de projet et des analystes intégrateurs et fonctionnels, requise pour la décommission de l'ancien système de requêtes citoyen ARI ainsi que le système d'inspection avant départ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.13**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT CADRE APP-20-179 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'ÉCLAIRAGE ROUTIER ET D'ESPACES PUBLICS, D'ENFOUISSEMENT D'UTILITÉS PUBLIQUES ET DE FEUX DE CIRCULATION DANS LE CADRE DES PROGRAMMES TRIENNAUX D'IMMOBILISATIONS LOCAL ET D'AGGLOMÉRATION ET LES MISES À JOUR ANNUELLES (SD-2021-2040)**

Il est proposé d'autoriser une dépense de 189 707,82 \$, taxes comprises, au contrat cadre APP-20-179 pour la fourniture de services professionnels d'éclairage routier et d'espaces publics, d'enfouissement d'utilités publiques et de feux de circulation dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération et les mises à jour annuelles, requise pour la surveillance des travaux de réfection et de construction de feux de circulation dans le cadre du programme de mise aux normes des feux de circulation, incluant les dispositifs sonores et les feux à commande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.14**EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT POUR LA BONIFICATION D'OFFRE DE SERVICES EN LIGNE AUX CITOYENS (SD-2021-1390)**

Il est proposé d'emprunter au fonds de roulement un montant n'excédant pas 482 086,85 \$, remboursable sur cinq ans, afin de prévoir les crédits pour la bonification d'offre de services en ligne aux citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.15**PROLONGATION DE L'ADHÉSION DE LA VILLE À L'ENTENTE AYANT POUR BUT L'ACHAT REGROUPÉ DE FOURNITURES DE BUREAU VIA LE CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (SD-2021-2323)**

Il est proposé :

1° de confirmer au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) la prolongation de l'adhésion de la Ville à l'entente ayant pour but l'achat regroupé de fournitures de bureau jusqu'au 31 octobre 2022, pour un montant estimé à 110 000 \$, taxes comprises, et de confier au CAG le processus menant à l'adjudication de ce contrat;

2° de s'engager à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si la Ville avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.16**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-079 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'AIRES DE JEU POUR ENFANTS ET DE JEUX D'EAU AU PARC MEUNIER (SD-2021-2400)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-079 pour l'exécution de travaux d'aménagement d'aires de jeu pour enfants et de jeux d'eau au parc Meunier, au plus bas soumissionnaire conforme, 9114-5698 Québec inc., faisant affaires sous le nom Aménagements Sud-Ouest, pour un montant estimé à 1 117 870,19 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.17**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-090 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES TERRAINS DE PÉTANQUE ET D'AMÉNAGEMENT DE TERRAINS DE PICKLEBALL AU PARC IMMACULÉE-CONCEPTION (SD-2021-2367)**

Il est proposé par Mme Monique Bastien, appuyée par Mme Sylvie Parent, d'adjuger le contrat APP-21-090 pour l'exécution de travaux de mise à niveau des terrains de pétanque et d'aménagement de terrains de pickleball au parc Immaculée-Conception, au plus bas soumissionnaire conforme,

Excavation E.S.M. inc., pour un montant estimé à 1 517 907,01 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-6.18

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-098 POUR LA MODIFICATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DU STATIONNEMENT P2, SITUÉ SUR LA RUE SAINT-CHARLES OUEST (SD-2021-2464)

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-098 pour la modification du réseau d'éclairage du stationnement P2, situé sur la rue Saint-Charles Ouest, au plus bas soumissionnaire conforme, Néoelect inc., pour un montant estimé à 251 882 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS

CO-210824-7.1

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION CO-210615-7.2, INTITULÉE DEMANDE À L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS D'INDIQUER LA MENTION DE L'ADOPTION D'UNE LOI À L'INDEX AUX IMMEUBLES DE CERTAINS LOTS, PROPRIÉTÉ DE LA VILLE (SD-2021-2358)

Il est proposé de modifier la résolution CO-210615-7.2, intitulée *Demande à l'officier de la publicité des droits d'indiquer la mention de l'adoption d'une loi à l'index aux immeubles de certains lots, propriété de la Ville*, de façon à ajouter les mots *de la circonscription foncière de Chambly* à la suite des mots *cadastre du Québec* dans le dispositif de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-7.2

RATIFICATION ET CESSION DE TOUS LES DROITS, TITRES ET INTÉRÊTS QUE LA VILLE PEUT DÉTENIR DANS LE LOT 2 628 115 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2021-1834)

Il est proposé de ratifier et de céder tous les droits, titres et intérêts que la Ville peut détenir dans le lot 2 628 115 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-7.3**APPROBATION DES BAUX NOS 2021-012, 2020-156 ET 2020-157 À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES CONCERNANT DES OUVRAGES DE LA VILLE SITUÉS SUR LE DOMAINE HYDRIQUE DE L'ÉTAT (SD-2021-2023)**

Il est proposé :

1° d'approuver les baux n^{os} 2021-012, 2020-156 et 2020-157 à intervenir entre la Ville et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant des ouvrages de la Ville situés sur le domaine hydrique de l'État, dont :

1.1° les quais amovibles et rampes de mise à l'eau situés en front du parc de l'Île-Charron (bail 2021-012);

1.2° les quais amovibles et rampes d'accès situés en front du parc de la promenade René-Lévesque (bail 2020-156);

1.3° les quais amovibles et rampes d'accès situés en front du port de plaisance Réal-Bouvier (bail 2020-157);

2° de confirmer que les ouvrages inscrits sur les projets de baux 2021-012, 2020-156 et 2020-157 seront utilisés à des fins non lucratives, favorisant l'accès public au plan d'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-7.4**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 1 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE ET 9279-9907 QUÉBEC INC. PORTANT SUR LE LOCAL 115 DE L'ÉDIFICE SITUÉ AU 100, PLACE CHARLES-LE MOYNE (SD-2021-2039)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 1 modifiant le bail intervenu entre la Ville et 9279-9907 Québec inc. portant sur le local 115 de l'édifice situé au 100, place Charles-Le Moyne, lequel a pour objet de prolonger la durée du bail jusqu'au 31 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-7.5**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 2 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE ET LA BRASSERIE DU PASSANT INC. PORTANT SUR LE LOCAL 7 DE L'ÉDIFICE SITUÉ AU 100, PLACE CHARLES-LE MOYNE (SD-2021-2037)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 2 modifiant le bail intervenu entre la Ville et La Brasserie du Passant inc. portant sur le local 7 de l'édifice situé au 100, place Charles-Le Moyne, lequel a pour objet de prolonger la durée du bail jusqu'au 31 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-7.6**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 3 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL PORTANT SUR LES LOCAUX 246, 248 ET 254 DE L'ÉDIFICE SITUÉ AU 100, PLACE CHARLES-LE MOYNE (SD-2021-2048)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 3 modifiant le bail intervenu entre la Ville et Développement économique de l'agglomération de Longueuil portant sur les locaux 246, 248 et 254 de l'édifice situé au 100, place Charles-Le Moyne, lequel a pour objet de prolonger la durée du bail jusqu'au 31 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-7.7**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 1 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE ET SIEGFRIED MARTIN THEODOR BACHTOLD MEYER, FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM MEYER'S SAUCISSES ALLEMANDE, PORTANT SUR LE LOCAL P1-P2 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2021-2301)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 1 modifiant le bail intervenu entre la Ville et Siegfried Martin Theodor Bachtold Meyer, faisant affaires sous le nom Meyer's Saucisses Allemande, portant sur le local P1-P2 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de douze périodes consécutives et supplémentaires d'un mois, portant la dernière période du 1^{er} au 31 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-7.8**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 1 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE ET LES CUISINIERS DIFFÉRENTS, PORTANT SUR LE LOCAL P11-P12 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2021-2320)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 1 modifiant le bail intervenu entre la Ville et Les cuisiniers différents, portant sur le local P11-P12 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de douze périodes consécutives et supplémentaires d'un mois, portant la dernière période du 1^{er} au 31 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-7.9**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 1 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE ET 9394-0682 QUÉBEC INC., PORTANT SUR LE LOCAL P35-P36 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2021-2321)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 1 modifiant le bail intervenu entre la Ville et 9394-0682 Québec inc., portant sur le local P35-P36 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de

renouvellement du bail en vigueur de douze périodes consécutives et supplémentaires d'un mois, portant la dernière période du 1^{er} au 31 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-7.10

APPROBATION DE L'ADDENDA N° 1 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE ET 9365-6627 QUÉBEC INC., FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM SIMONE LUNCHEONETTE, PORTANT SUR LE LOCAL P37 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2021-2324)

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 1 modifiant le bail intervenu entre la Ville et 9365-6627 Québec inc., faisant affaires sous le nom Simone Luncheonette, portant sur le local P37 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de douze périodes consécutives et supplémentaires d'un mois, portant la dernière période du 1^{er} au 31 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-7.11

APPROBATION DE L'ADDENDA N° 1 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE ET 9413-2404 QUÉBEC INC., FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM TACOS NACHOS TEXMEX, PORTANT SUR LE LOCAL P57 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2021-2327)

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 1 modifiant le bail intervenu entre la Ville et 9413-2404 Québec inc., faisant affaires sous le nom Tacos Nachos TexMex, portant sur le local P57 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de douze périodes consécutives et supplémentaires d'un mois, portant la dernière période du 1^{er} au 31 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-7.12

APPROBATION DE L'ADDENDA N° 1 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE ET 9201-8183 QUÉBEC INC., FAISANT AFFAIRES SOUS LES NOMS LA BOÎTE À CAFÉ, LA BOÎTE À THÉ ET JOE BAR LAITIER, PORTANT SUR LE LOCAL P38-P39 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2021-2331)

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 1 modifiant le bail intervenu entre la Ville et 9201-8183 Québec inc., faisant affaires sous les noms La boîte à café, La boîte à thé et Joe Bar laitier, portant sur le local P38-P39 du Marché public de Longueuil, lequel a pour objet de prolonger la période de renouvellement du bail en vigueur de douze périodes consécutives et supplémentaires d'un mois, portant la dernière période du 1^{er} au 31 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-210824-8.1

REMISE DU MONTANT DE L'AMENDE PAYÉE PAR LES CONTREVENANTS AYANT REÇU UN CONSTAT D'INFRACTION EN MATIÈRE D'AFFICHAGE AU NIVEAU DE LA LOI CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME DURANT LA PÉRIODE DU 30 SEPTEMBRE 2020 AU 31 MARS 2021 (SD-2021-1800)

Il est proposé de rembourser à tout exploitant d'un lieu aménagé pour offrir habituellement au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place, toute amende pour une infraction prévue à l'article 10 de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*, sur demande présentée à la Ville et aux conditions suivantes :

- 1° l'exploitant est tenu de payer cette amende en raison d'une infraction commise entre le 30 septembre 2020 et le 31 mars 2021;
- 2° l'infraction commise par l'exploitant n'est pas une récidive;
- 3° la demande de remise est faite d'ici le 31 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.2

AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS - VOLET 1 POUR LA RÉALISATION DE LA MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION TRIENNAL MADA (2022-2024) ET APPROBATION D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE (SD-2021-1886)

Il est proposé :

- 1° de désigner la conseillère Mme Monique Bastien comme personne élue responsable du dossier Aînés;
- 2° d'autoriser le dépôt de la demande de financement d'un montant de 80 000 \$ au ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés – Volet 1: Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés - Édition 2021-2022, afin de réaliser au cours de l'année 2021 la mise à jour du plan d'action triennal MADA (2022-2024) et impliquant une contribution financière de 83 137,95 \$ de la Ville en temps ressources et en services;
- 3° d'approuver une convention d'aide financière à intervenir entre la Ville et la ministre responsable des aînés et des proches aidants dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés, volet 1 et dont le texte sera substantiellement conforme au projet joint au sommaire décisionnel SD-2021-1886.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.3**AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS D'ESPACE MUNI DANS LE CADRE DU PROJET DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS LES SAINES HABITUDES DE VIE : POUR UNE SANTÉ GLOBALE DES PERSONNES ÂÎNÉES DANS LE CONTEXTE DE PANDÉMIE ET APPROBATION D'UNE ENTENTE (SD-2021-2018)**

Il est proposé :

1° d'autoriser la Ville à présenter une demande d'aide financière auprès d'Espace Muni dans le cadre du projet de soutien aux municipalités *Les saines habitudes de vie : pour une santé globale des personnes âgées dans le contexte de pandémie*, pour la réalisation du projet de création d'un outil, sous forme de jeu de cartes, contribuant à la reprise de l'activité physique progressive chez les personnes âgées;

2° d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville et Espace Muni dont le texte est substantiellement conforme au projet joint au sommaire décisionnel SD-2021-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.4**APPROBATION D'UNE ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET L'ORGANISME LA MAISON DES JEUNES DE LONGUEUIL CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET CONCERTÉ TRAVAIL DE MILIEU SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2021-2017)**

Il est proposé d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville et l'organisme La maison des jeunes de Longueuil concernant la réalisation du projet concerté *Travail de milieu sur le territoire de la Ville de Longueuil* et l'octroi d'une subvention de 50 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour une période prenant fin le 31 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.5**APPROBATION D'UNE ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE LONGUEUIL ET LA VILLE DE BROSSARD CONCERNANT LA RÉFECTION DU VIADUC GRANDE ALLÉE, SITUÉ AU-DESSUS DE L'AUTOROUTE 30 (SD-2021-2208)**

Il est proposé d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville et la Ville de Brossard concernant la réfection du viaduc Grande Allée, situé au-dessus de l'autoroute 30, laquelle prévoit le partage des coûts et des responsabilités entre les municipalités relativement à ces travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.6**APPROBATION D'UNE ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET L'ORGANISME PÔLE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET PÔLE SOCIOCOMMUNAUTAIRE ET ÉCONOMIQUE – MAISON DE LA CONGRÉGATION – SSNJM, AFFECTATION D'UNE SOMME EN PROVENANCE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ABROGATION D'UNE RÉOLUTION (SD-2021-2257)**

Il est proposé :

1° d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville et l'organisme Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil concernant la réalisation du projet *Pôle sociocommunitaire et économique – Maison de la congrégation* - SSNJM et l'octroi d'une aide financière de 25 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour une période prenant fin le 31 mars 2022;

2° d'affecter une somme de 25 000 \$ en provenance du fonds de développement social afin de prévoir les crédits requis afin de verser l'aide financière;

3° d'abroger la résolution CO-210518-8.23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.7**APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PRÊT À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE CONCERNANT LE DÉPÔT D'ARTÉFACTS ARCHÉOLOGIQUES (SD-2021-1955)**

Il est proposé d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville et la Fabrique de la paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue concernant le dépôt d'artéfacts archéologiques appartenant à la Ville au Musée de la cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue, pour une période de deux ans prenant fin le 24 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.8**APPROBATION D'UNE CONVENTION DE SUBVENTION À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION CONCERNANT LES MODALITÉS ET LES CONDITIONS D'OCTROI ET D'UTILISATION D'UNE SUBVENTION POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE DU CENTRE-VILLE DE LONGUEUIL (SD-2021-2350)**

Il est proposé d'approuver la convention de subvention à intervenir entre la Ville et le ministre de l'Économie et de l'Innovation concernant les modalités et les conditions d'octroi et d'utilisation d'une subvention d'un montant maximal de 2 000 000 \$ consentie à la Ville pour la relance économique du centre-ville de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.9**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 2 MODIFIANT L'ENTENTE INTERVENUE ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LONGUEUIL, FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL, CONCERNANT LA LOCATION DE CASES DE STATIONNEMENT SITUÉES AU STATIONNEMENT P2 DE L'ÉDIFICE SITUÉ AU 100, PLACE CHARLES-LE MOYNE (SD-2021-1997)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 2 modifiant l'entente intervenue entre la Ville et la Société de transport de Longueuil, faisant affaires sous le nom Réseau de transport de Longueuil, concernant la location de cases de stationnement situées au stationnement P2 de l'édifice situé au 100, place Charles-Le Moyne afin d'augmenter le nombre de cases louées à sept.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.10**ADOPTION D'UNE RÉOLUTION AFIN D'INCORPORER AU RÈGLEMENT CO-2017-989 SUR LA CONSTRUCTION LES MODIFICATIONS AU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC PRÉVUES AU DÉCRET-990-2018 (SD-2021-2240)**

Il est proposé de décréter que les modifications au Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment (RLRQ, c. B-1.1, r. 2) prévues au Décret-990-2018 entrent en vigueur sur le territoire de la Ville le 1^{er} septembre 2021 et d'incorporer ces modifications au *Règlement CO-2017-989 sur la construction*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.11**MODIFICATION DU RÈGLEMENT CO-2019-1061 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE RENÉ-VEILLET ET DE SON STATIONNEMENT ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2021-1880)**

Il est proposé de modifier le *Règlement CO-2019-1061 ordonnant des travaux de réfection du centre communautaire René-Veillet et de son stationnement et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt* de la manière suivante :

1° par le remplacement, à l'article 2, de 3 530 000 \$ par 5 680 252 \$;

2° par le remplacement de l'article 3 par le suivant :

3. Pour se procurer la somme de 5 680 252 \$, le conseil :

1° décrète un emprunt n'excédant pas 3 530 000 \$ pour une période de 15 ans;

2° affecte une somme de 2 150 252 \$ provenant du fonds d'infrastructure, lequel fait partie du fonds général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.12

ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2021-1142 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2016-946 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE (SD-2021-2273)

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2021-1142 modifiant le règlement CO-2016-946 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.13

ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2021-1155 SUR LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE (SD-2021-2134)

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2021-1155 sur le plan d'urbanisme de la Ville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.14

ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2021-1162 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2009-577 ÉTABLISSANT UN CODE DU LOGEMENT POUR LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2021-2237)

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2021-1162 modifiant le Règlement CO-2009-577 établissant un code du logement pour la Ville de Longueuil.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.15**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2021-1164 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES, LA PRODUCTION DE PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX RELATIFS À DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET INSTALLATIONS AQUATIQUES (SD-2021-2153)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement, le mode de financement, le mode de paiement ou le mode de remboursement;

Il est proposé :

1° d'adopter le *Règlement CO-2021-1164 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires, la production de plans et devis et la surveillance de travaux relatifs à divers bâtiments municipaux et installations aquatiques*;

2° de décréter que le registre visant à demander la tenue d'un scrutin référendaire soit remplacé par la transmission de demandes écrites d'une durée de 15 jours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.16**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2021-1165 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2009-578 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS (SD-2021-2238)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé par Mme Monique Bastien, appuyée par Mme Sylvie Parent, d'adopter le *Règlement CO-2021-1165 modifiant le Règlement CO-2009-578 sur les permis et certificats*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.17**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2016-946 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE (SD-2021-2243)**

M. Tommy Théberge donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le *Règlement CO-2016-946 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville*, sera présenté.

CO-210824-8.18**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2021-1161 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2016-946 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE (SD-2021-2243)**

M. Tommy Théberge procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2021-1161 modifiant le Règlement CO-2016-946 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville*.

CO-210824-8.19**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT PORTANT SUR L'EXAMEN DE CONFORMITÉ DE CERTAINS RÈGLEMENTS D'URBANISME AU PLAN D'URBANISME DE LA VILLE (SD-2021-2157)**

M. Éric Bouchard donne un avis de motion qu'un règlement portant sur l'examen de conformité de certains règlements d'urbanisme au plan d'urbanisme de la Ville, sera présenté.

CO-210824-8.20**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2021-1166 PORTANT SUR L'EXAMEN DE CONFORMITÉ DE CERTAINS RÈGLEMENTS D'URBANISME AU PLAN D'URBANISME DE LA VILLE (SD-2021-2157)**

M. Éric Bouchard procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2021-1166 portant sur l'examen de conformité de certains règlements d'urbanisme au plan d'urbanisme de la Ville*.

CO-210824-8.21**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2011-700 SUR LES NUISANCES ET AUTRES RÈGLEMENTS EN MATIÈRE DE NUISANCES, DE PAIX ET DE BON ORDRE (SD-2021-2271)**

M. Tommy Théberge donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le *Règlement CO-2011-700 sur les nuisances et autres règlements en matière de nuisances, de paix et de bon ordre*, sera présenté.

CO-210824-8.22**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2021-1167 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2011-700 SUR LES NUISANCES ET AUTRES RÈGLEMENTS EN MATIÈRE DE NUISANCES, DE PAIX ET DE BON ORDRE (SD-2021-2271)**

M. Tommy Théberge procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2021-1167 modifiant le Règlement CO-2011-700 sur les nuisances et autres règlements en matière de nuisances, de paix et de bon ordre*.

CO-210824-8.23**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS POUR LES ÂÎNÉS (SD-2021-2144)**

Mme Monique Bastien donne un avis de motion qu'un règlement décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels dans le cadre de la construction d'un centre de loisirs pour les aînés, sera présenté.

CO-210824-8.24**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2021-1168 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS POUR LES ÂÎNÉS (SD-2021-2144)**

Mme Monique Bastien procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2021-1168 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels dans le cadre de la construction d'un centre de loisirs pour les aînés.*

CO-210824-8.25**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉFECTION DE DIVERS PARCS, VOIES CYCLABLES ET ESPACES PUBLICS ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT. (SD-2021-2276)**

M. Éric Bouchard donne un avis de motion qu'un règlement ordonnant des travaux d'aménagement et de réfection de divers parcs, voies cyclables et espaces publics et décrétant, à ces fins et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt, sera présenté

CO-210824-8.26**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2021-1169 ORDONNANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉFECTION DE DIVERS PARCS, VOIES CYCLABLES ET ESPACES PUBLICS ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2021-2276)**

M. Éric Bouchard procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2021-1169 ordonnant des travaux d'aménagement et de réfection de divers parcs, voies cyclables et espaces publics et décrétant, à ces fins et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt.*

CO-210824-8.27**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT, DE PLANTATION ET D'ABATTAGE D'ARBRES DANS DIVERS PARCS, PARCS-NATURE, BOISÉS URBAINS, RUES ET ESPACES PUBLICS ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2021-2316)**

M. Tommy Théberge donne un avis de motion qu'un règlement ordonnant des travaux d'aménagement, de plantation et d'abattage d'arbres dans divers parcs, parcs-nature, boisés urbains, rues et espaces publics et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt, sera présenté.

CO-210824-8.28**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2021-1170 ORDONNANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT, DE PLANTATION ET D'ABATTAGE D'ARBRES DANS DIVERS PARCS, PARCS-NATURE, BOISÉS URBAINS, RUES ET ESPACES PUBLICS ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2021-2316)**

M. Tommy Théberge procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2021-1170 ordonnant des travaux d'aménagement, de plantation et d'abattage d'arbres dans divers parcs, parcs-nature, boisés urbains, rues et espaces publics et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.*

CO-210824-8.29**DEMANDE À LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION DE PRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DES MODIFICATIONS LÉGISLATIVES À LA CHARTE DE LA VILLE DE LONGUEUIL AFIN D'ACCORDER À LA VILLE UN DROIT DE PRÉEMPTION (SD-2021-2354)**

Il est proposé de demander à la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de présenter à l'Assemblée nationale des modifications législatives à la *Charte de la Ville de Longueuil* afin d'accorder à la Ville un droit de préemption sur les immeubles situés sur son territoire, conformément à la proposition jointe au sommaire décisionnel SD-2021-2354.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.30**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2021-1163 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2017-989 SUR LA CONSTRUCTION (SD-2021-2239)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2021-1163 modifiant le Règlement CO-2017-989 sur la construction*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210824-8.31

APPROBATION D'UNE ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET EXCELLENCE RSR INC., FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM TIM HORTONS #2232, CONCERNANT LA LOCATION, L'UTILISATION ET L'OCCUPATION DE CASES DE STATIONNEMENT DU P2 DE LA PLACE CHARLES-LE MOYNE (SD-2021-1999)

Il est proposé d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville et Excellence RSR inc., faisant affaires sous le nom Tim Hortons #2232, concernant la location, l'utilisation et l'occupation de cases de stationnement du P2 de la Place Charles-Le Moyne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

CO-210824-10.1

ATTRIBUTION D'ODONYMES DANS LE QUARTIER FAUBOURG COUSINEAU PHASE 4 (SD-2021-2013)

Il est proposé :

1° d'attribuer les odonymes *rue Henri-Monjeau* et *rue Olivier-Fournier* pour deux nouvelles rues dans le Faubourg Cousineau phase 4, conformément au plan P21-002 joint au sommaire décisionnel SD-2021-2013;

2° d'attribuer les odonymes *avenue McFarlane* et *rue Rideau* au prolongement de ces voies de circulation, conformément au plan P21-002 joint au sommaire décisionnel SD-2021-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-210824-12.1

ORIENTATIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 26 AOÛT 2021

Il est proposé de prendre les orientations suivantes quant aux sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 26 août 2021 :

Favorable à l'adoption des résolutions :

- 2.6 à 2.8
- 4.1 et 4.2
- 6.1 à 6.5
- 6.7 à 6.9
- 8.2 à 8.9

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. CLÔTURE

CO-210824-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

M. Xavier Léger quitte son siège et le reprend.

Mme Colette Éthier quitte son siège et le reprend.

CO-210824-13.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 22 h 33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La greffière,

Jonathan Tabarah

Sophie Deslauriers